Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Diffusion restreinte
AS/Cult (2026) 19rev
29 septembre 2026
Or. anglais

COMMISSION DE LA CULTURE, DE LA SCIENCE, DE L'ÉDUCATION ET DES MÉDIAS

Crise du leadership, de la gouvernance et de l'intégrité dans le football international

Déclaration adoptée par la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias[1]

La commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe exprime sa profonde préoccupation à propos des récents problèmes de gouvernance et d'intégrité entourant la FIFA, ce qui suscite de nouvelles interrogations en matière de transparence, d'obligation de rendre des comptes, de droits humains et de bonne gouvernance.

Le projet de création de la « FIFA Forward Enterprise » (FFE), élaboré en dehors des procédures de gouvernance établies, illustre la gravité de ces préoccupations ; plusieurs confédérations, associations, joueurs, ligues, clubs et supporters ont demandé aux responsables de rendre des comptes.

La commission se joint à ces appels, car le retrait du projet de création de la FFE ne résout pas les problèmes de fond qu'il a mis en lumière ni les préoccupations plus générales concernant la gouvernance et les processus décisionnels de la FIFA. Le retrait du projet reflète un ensemble plus large de controverses entourant la FIFA, qui soulèvent des questions plus générales sur la neutralité politique, l'intégrité et la protection des décisions sportives et réglementaires de la FIFA contre toute influence politique, personnelle ou commerciale. La gestion de la suspension de Folarin Balogun à la suite de son carton rouge, après la demande publique du président des États-Unis que la FIFA réexamine cette décision, souligne également la nécessité de garantir l'indépendance et la crédibilité de la procédure disciplinaire de la FIFA.

La commission soutient les appels en faveur d'un examen externe indépendant de son cadre de gouvernance pour les grandes initiatives stratégiques. Un tel examen devrait être réellement indépendant, avoir une portée suffisamment large et déboucher sur des recommandations concrètes et un suivi efficace. Elle considère également que la proposition d'organiser une consultation avec les confédérations, les associations membres et les parties prenantes sur la manière de renforcer les processus décisionnels, la transparence et la responsabilité de la FIFA représente un élément important de ce processus.

Elle rappelle les résolutions 2420 (2022)[2] et 2607 (2025)[3] de l'Assemblée, réaffirmant que les intérêts commerciaux ne doivent pas prendre le pas sur les valeurs du sport et que le sport international a besoin de normes rigoureuses en matière de droits humains, de transparence et d'obligation de rendre des comptes.

La commission fait écho à la mise en garde lancée par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, qui a interpellé la FIFA en soulignant que l'ingérence politique, les paris et le pouvoir financier constituent une menace croissante pour l'intégrité, et souligne la nécessité de mettre en place de solides garanties contre de tels risques. La Conférence des ministres responsables du sport qui se tiendra à Monaco en novembre offre une occasion importante de faire le point sur les derniers développements.

[1] Déclaration adoptée à l'unanimité par la commission le 30 septembre 2026.
[2] Résolution 2420 (2022) de l'Assemblée, « La gouvernance du football : les affaires et les valeurs ».
[3] Résolution 2607 (2025) de l'Assemblée, « La protection des droits humains dans et par le sport : obligations et responsabilités partagées ».

La commission et l'Alliance pour la bonne gouvernance et l'intégrité dans le sport contribueront activement à ce processus, notamment en invitant les instances dirigeantes de la FIFA et les expert·es concerné·es à une audition formelle.